

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT-ALBAN-SUR-LIMAGNOLE
SEANCE JEUDI 23 NOVEMBRE 2023**

CONSEIL MUNICIPAL
EN EXERCICE : 15
PRÉSENTS : 13
Procuration : 1
Absente : 1

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-trois novembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Samuel SOULIER, Maire de SAINT-ALBAN-SUR-LIMAGNOLE.

Présents : BALMADIER André, BECHETOILLE Xavier, BRUNET Jean-Marie, CHAMPREDON Éric, CONSTANT Sandrine, DOLADILLE Damien, PAGES Anne, PANTEL BEILLA Emilie, PARENT Philippe, RODIER Sylvain, SOULIER Anne, SOULIER Samuel, TREBUCHON Géraldine.

Présente par procuration : Madame GOEURY Béatrice à Madame PANTEL BEILLA Emilie

Absente : Madame DOMEIZEL Emilie

Secrétaire de séance : Madame CONSTANT Sandrine

7 - OBJET : BUDGET PRINCIPAL COMMUNE - DECISION MODIFICATIVE N°3

Le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice en cours, il est apparu nécessaire de procéder à des ajustements de crédits. Il propose d'adopter la décision modificative qui se décompose ainsi :

48132 SAINT ALBAN DM n°3 2023
Code INSEE BUDGET COMMUNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

DM 3

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-7489 : Revers., restitution sur autres attributions de participations	0,00 €	18 032,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 014 : Atténuations de produits	0,00 €	18 032,00 €	0,00 €	0,00 €
D-023 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	16 677,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	16 677,00 €	0,00 €	0,00 €
R-7351 : Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00 €	0,00 €	0,00 €	34 709,00 €
TOTAL R 73 : Impôts et taxes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	34 709,00 €
R-748373 : Dotation de soutien à l'investissement local	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL R 74 : Dotations, subventions et participations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	0,00 €	34 709,00 €	0,00 €	34 709,00 €
INVESTISSEMENT				
R-021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	16 677,00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	16 677,00 €

Envoyé en préfecture le 24/11/2023

Reçu en préfecture le 24/11/2023

Publié le

0,00 €

Berger
Levassat
7 048,00 €

ID : 048-214801326-20231123-723112023-DE

R-1323-349 : Boulangerie	0,00 €	0,00 €		
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	7 048,00 €
D-2031-104 : GYMNASSE MUNICIPAL	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2313-101 : Bâtiments communaux	9 275,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2313-349 : Boulangerie	0,00 €	33 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2315-202 : SECURISATION DES ENTrees DU BOURG DE ST ALBAN	0,00 €	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	9 275,00 €	38 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	14 275,00 €	38 000,00 €	0,00 €	23 725,00 €
Total Général		58 434,00 €		58 434,00 €

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.1612-1 ;
VU le Budget Primitif de la Commune adopté le 27/04/2023 ;
VU la décision modificative n°1 du budget de la Commune adoptée le 9 juin 2023 ;
VU la décision modificative n°2 du budget de la Commune adoptée le 22 septembre 2023 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité, la décision modificative n°3 du budget de la Commune de l'exercice 2023, telle que présentée.

Le Maire,

Samuel SOULIER